

L'EAU AU COEUR DE L'AMÉNAGEMENT : UNE STRATÉGIE GAGNANTE !

SOLUTIONS POUR DES TERRITOIRES URBANISÉS ATTRACTIFS ET RÉSILIENTS

22, 23, 24
septembre
à Toulouse

B3 : Renforcer la synergie entre acteurs, de la formation à l'action

Mission E.A.U sur le périmètre du SAGE Vallée de la Garonne : pour des projets partagés avec les acteurs du territoire

Daniel ROCHE- Syndicat Mixte d'Etudes et Aménagement de la Garonne
Catherine POLI – Haute-Garonne Ingénierie / ATD

ORGANISÉ PAR :


ANEB
ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS



SOUTIENS & PARTENAIRES DU COLLOQUE NATIONAL :



Le SAGE Vallée de la Garonne en chiffres

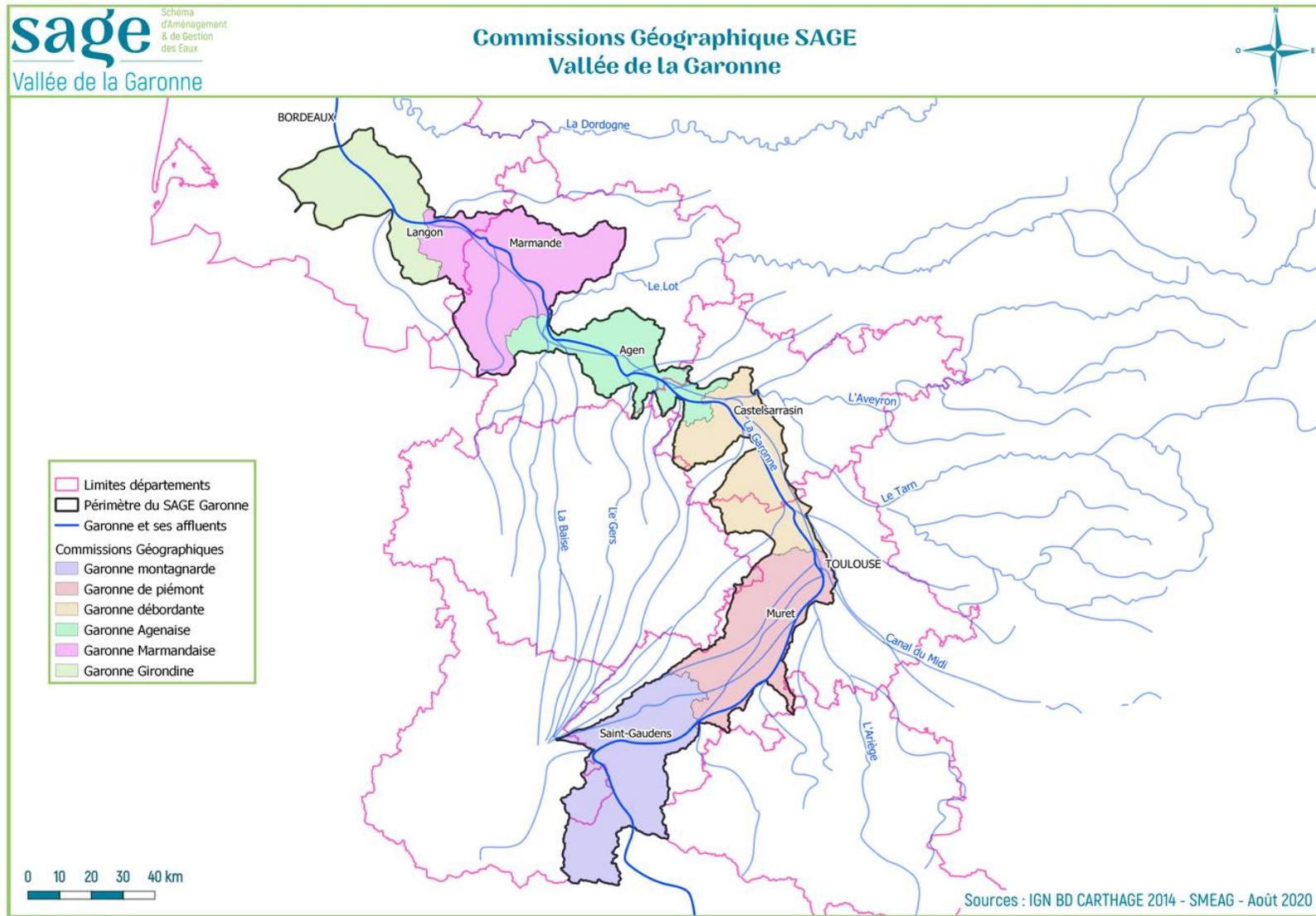
- ✓ Le périmètre du SAGE s'étend sur **442 km**
- ✓ Il intègre près de **1000 cours d'eau** (soit 6000 kms de linéaire)
- ✓ Il couvre une superficie de plus de **8126 km²**
- ✓ Il concerne près d'**1,5 million d'habitants**
- ✓ Il s'étend sur **2 régions** : Nouvelle-Aquitaine et Occitanie
- ✓ Il est approuvé le **21/07/2020**

Structure porteuse : SMEAG

ORGANISATEUR : Gironde (33), Lot-et-Garonne (47), Tarn-et-Garonne (82),

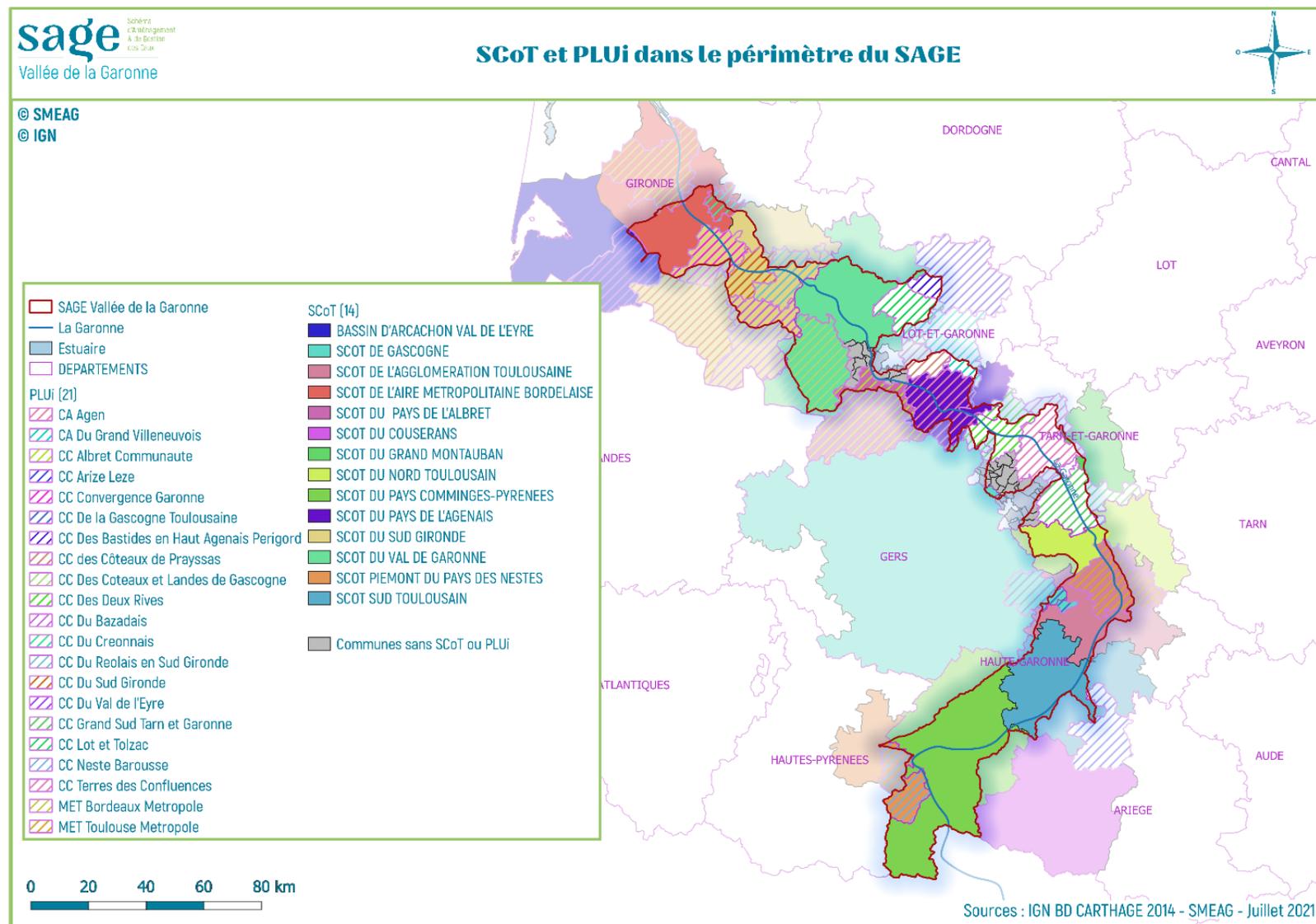
Haute-Garonne (31), Hautes-

Pyrenées (65), Gers (32) et



Les documents d'urbanisme dans le périmètre du SAGE :

- ✓ **14 SCoT** (5 approuvés, 5 en révision, 4 en élaboration)
- ✓ **21 PLUi** (8 approuvés, 13 en élaboration)
- ✓ **96 %** du territoire est couvert par un SCoT ou PLUi



111 dispositions (PAGD) et 2 règles (règlement)**PAGD : 5 Objectifs généraux et des dispositions (mise en compatibilité)**

1.RESTAURER DES MILIEUX AQUATIQUES & LUTTER CONTRE LES PRESSIONS ANTHROPIQUES	37 (6)
2.CONTRIBUER À LA RÉSORPTION DES DÉFICITS QUANTITATIFS	28 (2)
3.INTÉGRER LA POLITIQUE DE L'EAU DANS LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT	14 (5)
4.COMMUNIQUER & SENSIBILISER POUR CRÉER UNE IDENTITÉ GARONNE	22
5.CRÉER LES CONDITIONS STRUCTURELLES DE MISE EN ŒUVRE PERFORMANTE DU SAGE	10

Règlement : 2 règles sur les zones humides et les eaux pluviales :

- Règle 1 : Préserver les zones humides et la biodiversité
- Règle 2 : Limiter les ruissellements par temps de pluie

**Animation : Eau-
Aménagement-Urbanisme
lancée en septembre
2019 :**

✓ Mission de préfiguration : état des lieux sur le périmètre du SAGE pour préciser l'existant et le besoin d'intervention sur ce volet :

18 structures

rencontrées dont 13 SCoT

et 3 PLUi

ANEB  **smeag**

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS

 **smeag**
POUR L'ÉQUILIBRE GARONNE

POINTS PARTAGÉS PAR TOUS LES ACTEURS DE L'URBANISME DU SAGE VALLÉE DE LA GARONNE

CONSTATS :

- IL N'Y PAS DE STRUCTURE QUI PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT DANS L'INTÉGRATION DES ENJEUX DE L'EAU DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME (HORMIS AMÉNAG'EAU EN GIRONDE)
- L'ANIMATION DU VOLET « EAU-URBANISME » DU SAGE EST EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC L'APPUI TECHNIQUE DES AUTRES STRUCTURES
- LA VISION AMONT/AVAL DU SAGE EST UNE PLUS-VALUE FORTE À INTÉGRER DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME
- UNE VOLONTÉ DE TRAVAILLER EN COLLABORATION AVEC LA STRUCTURE PORTEUSE SAGE

BESOINS ET ATTENTES :

- DE LA PÉDAGOGIE À DESTINATION DES ÉLUS, TECHNICIENS ET HABITANTS SUR :
 - LES ENJEUX DE L'EAU
 - LES RETOURS D'EXPÉRIENCE SUR L'INTÉGRATION DE L'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME À DIFFÉRENTES ÉCHELLES
 - L'OUTIL SAGE, SON CONTENU, SON ÉLABORATION ET SES OBJECTIFS
 - LA POLITIQUE DE L'EAU ET LES ACTEURS
- PROPOSER DES FORMATIONS À DESTINATION DES ÉLUS ET TECHNICIENS SUR LES LIENS EAU-URBANISME
- IDENTIFIER LA STRUCTURE PORTEUSE SAGE EN TANT QU'ACTEUR PRIVILÉGIÉ DANS L'INTRODUCTION DE L'EAU DANS L'URBANISME
- CRÉER LES CONDITIONS POUR FAVORISER LES ÉCHANGES ENTRE LES ACTEURS DE L'EAU ET CEUX DE L'URBANISME
- PROPOSER UN APPUI TECHNIQUE DANS TOUTES LES ÉTAPES DU PROCESSUS D'ÉLABORATION DES DOCUMENTS D'URBANISME
- PROPOSER UN APPUI TECHNIQUE AU CAS PAR CAS DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

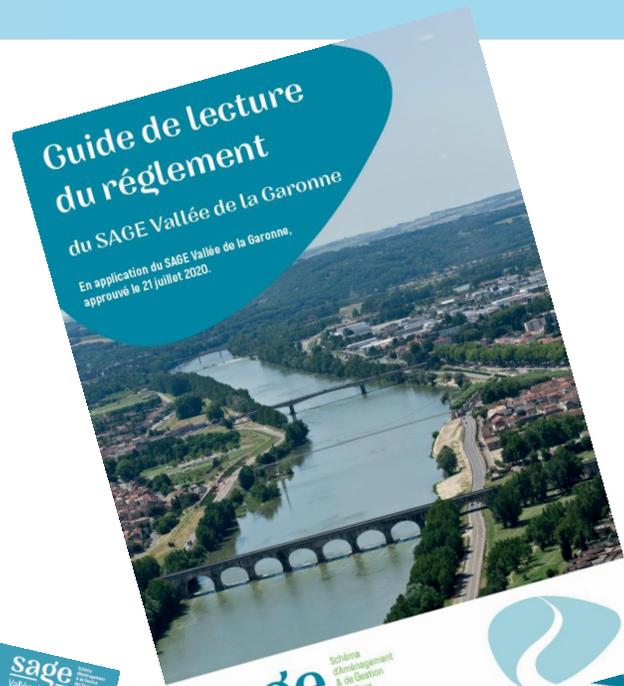
L'EAU AU COEUR DE L'AMÉNAGEMENT : UNE STRATÉGIE GAGNANTE !

SOLUTIONS POUR DES TERRITOIRES URBANISÉS ATTRACTIFS ET RÉSILIENTS

22, 23, 24
septembre
à Toulouse

Le travail engagé

- Communication :
 - Guide SAGE Garonne & Urbanisme (en cours de réalisation)
 - Guide du Règlement du SAGE
 - Grille de lecture du SAGE pour les acteurs de l'aménagement et l'urbanisme
 - Kermonos

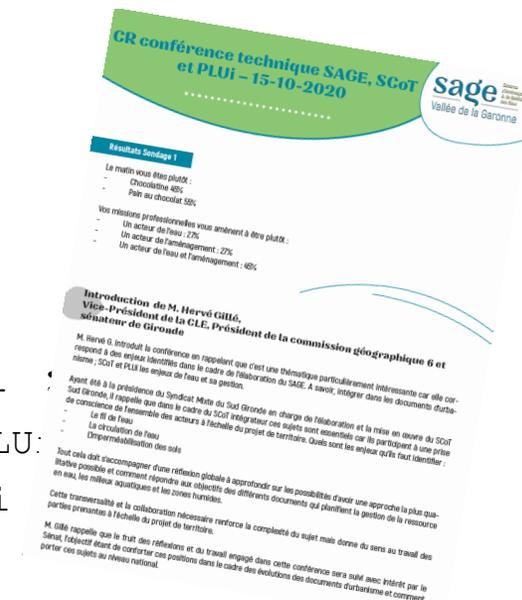


The collage includes several key documents:

- Zoom sur l'imperméabilisation des sols:** Discusses the impact of soil sealing on water infiltration and urban planning.
- Pourquoi intégrer l'eau dans les documents d'urbanisme?:** Explains the importance of water integration in urban planning documents.
- Quels outils pour intégrer l'eau, les milieux aquatiques et les zones humides dans l'urbanisme?:** Lists various tools and instruments for water integration.
- Grille de lecture du SAGE Vallée de la Garonne:** A detailed grid for reading and understanding the SAGE documents.
- Urbanisation et SAGE:** A flowchart showing the relationship between urbanization and water management.
- Le plan local d'urbanisme (PLU) et le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI):** Documents explaining local urban planning instruments.
- Le schéma directeur de gestion des eaux pluviales (SDGEP):** A document for managing stormwater.
- Le zonage pluvial:** A document defining different types of stormwater zones.
- Le règlement du SAGE Vallée de la Garonne:** The main regulatory document for the SAGE.
- Le schéma directeur de gestion des eaux pluviales (SDGEP):** A document for managing stormwater.
- Le zonage pluvial:** A document defining different types of stormwater zones.
- Le règlement du SAGE Vallée de la Garonne:** The main regulatory document for the SAGE.

Le travail engagé

- Les porter à connaissance (PAC)
- Les notes d'enjeux
- Organiser des rencontres SAGE, SCoT et PLUi
 - Octobre 2020 : conférence en ligne SAGE, SCoT et PLUi
 - Décembre 2020 : atelier en ligne SAGE, SCoT et PLUi
- Assister et/ou coanimer des ateliers de révision / réalisation SCoT et PLUi
 - Exemple : Atelier à destination des élus et techniciens du territoire pour alimenter le diagnostic (thème eau, zones humides, paysage et espace de mobilité). Organisé par le PETR avec l'appui technique de Haute-Garonne Ingénierie → **Renforcer la synergie entre acteurs, de la formation à l'action**



Site n°4 : Les lacs de Peyssies et la Louge

D'une superficie de 58 hectares, ces anciennes prairies inondables ont été réaménagées en plan d'eau dans les années 1960. D'une longueur de 100 km, la Louge présente une qualité d'eau et une ripisylve plus ou moins préservée mais néanmoins impactée par les activités humaines.

Intrêts écologiques :

- Site de reproduction d'enjeu régional pour les oiseaux inféodés aux milieux aquatiques.
- Lieux d'alimentation des oiseaux.
- Flore diversifiée et plantes protégées.
- Éléments de la trame bleue.

Activités humaines :

- Agriculture
- Pêche
- Loisirs

Enjeux :

- Reconstitution d'un écosystème dégradé.
- Préservation des milieux et des habitats.
- Maintien des corridors écologiques.
- Préserver la qualité des eaux.
- Régulation hydraulique.
- Partage des usages.

Liens avec le SCoT et le PCAET :

- Préserver les espaces naturels remarquables.
- Assurer une continuité d'espaces naturels le long des réseaux hydrographiques.
- Développer un tourisme de loisirs et de proximité.
- Préserver les ressources naturelles et la biodiversité (PCAET).

Pour aller plus loin :

- Inventaire National du Patrimoine Naturel, ZNIEFF 730010252 - Lacs de Peyssies.

Site n°3 : les sites d'exploitation de granulats à Carbone

Au cours des siècles, la Garonne a transporté et accumulé de grandes quantités de sables et graviers le long de son parcours. Aujourd'hui ces granulats sont utilisés pour les besoins de la construction notamment de métropole Toulousaine. Néanmoins, cette activité n'est pas sans conséquences sur la biodiversité, les paysages et la qualité des eaux.

Activités humaines :

- exploitation industrielle.
- chasse et pêche.
- activités et loisirs.
- agriculture.

Liens avec le SCoT et le PCAET :

- Développer le tissu industriel en lien avec les spécificités du territoire.
- Maintenir et encadrer l'extraction de granulats.
- Améliorer et protéger les ressources en eau.
- Maintenir les espaces naturels ordinaires
- Sauvegarder, à long terme, des espaces à vocation agricole

Enjeux :

- Approvisionnement en granulats.
- Conservation d'une activité économique.
- Création d'espaces de loisirs.
- Préservation des milieux et des habitats.
- Reconstitution d'un écosystème dégradé.
- Préservation de la qualité des eaux.

Site n°2 : la roselière fluviale à Rieux-Volvestre

Le tronçon Boussens-Carbone est marqué par la présence de trois barrages hydrauliques impactant le transfert des matériaux et favorisant le stockage alluvionnaire. Ainsi les espaces de biodiversité ont fortement diminués et la base nautique s'est envasée.

Activités humaines :

- Pêche
- Loisirs
- Agriculture
- Hydroélectricité

Intrêts écologiques :

- Habitats de la faune.
- Nidification des oiseaux

Liens avec le SCoT et le PCAET :

- Assurer une continuité d'espaces naturels le long des réseaux hydrographiques.
- Préserver les zones humides.
- Développer un tourisme de loisirs et de proximité.
- Préserver les ressources et la biodiversité (PCAET).

Enjeux :

- Gestion des plans d'eau.
- Restauration des milieux et des habitats.
- Confortement des pieds de berges.
- Valorisation paysagère.
- Périennisation des activités de la base nautique sans porter atteinte à la biodiversité.
- Epuration des eaux.

Action menée :

- Mise en place d'une roselière fluviale.
- Résultats :
 - Une flore riche et diversifiée.
 - Des habitats et des lieux de nidification pour la faune.
 - Une entretien limité.
 - Un attrait touristique
 - Un support pédagogique.

Pour aller plus loin :

- Guide des zones humides, SAGE Vallée de la Garonne, 2019.

Site n°1 : les milieux secs des coteaux du Volvestre et paysages

Les coteaux du Sud Toulousain sont caractérisés par des collines en houle vives et amples avec une ouverture visuelle sur les Pyrénées ainsi qu'une agriculture omniprésente et quelques espaces naturels précieux. Néanmoins, l'activité agricole fragilise les espaces de nature et la pression de l'urbanisation augmente impactant fortement les paysages.

Activités humaines :

- Zone d'habitat.
- Agriculture.

Intrêts écologiques :

- Corridors écologiques des sous-trames de milieux secs et ouverts.
- Faune et flore rares et dépendante de ces milieux.
- Zone de refuge pour la biodiversité.
- Lieu de reproduction.

Enjeux :

- Préservation des milieux ouverts et en friche.
- Maintien des corridors écologiques.
- Diminution de l'impact de l'urbanisation sur les paysages et l'environnement.
- Diminution de l'érosion des sols et des coulées de boue.

Liens avec le SCoT et le PCAET :

- Milieux secs et ouverts :
 - Préserver les espaces naturels remarquables.
 - Créer des paysages agricoles et de nature riche en biodiversité.
 - Protéger les espaces agricoles du mitage urbain.

Paysages :

- Diviser par 2 la consommation d'espaces agricoles par l'urbanisation et protéger les espaces agricoles du mitage.
- Limiter l'urbanisation linéaire et réinvestir les paysages bâtis.
- Aménager le territoire au service des mobilités alternatives et limitant les déplacements (PCAET).

Pour aller plus loin :

- R

Site 1 : Les milieux secs des coteaux du Volp

Milieux ouverts, friches,
corridors écologiques

Nature En Occitanie



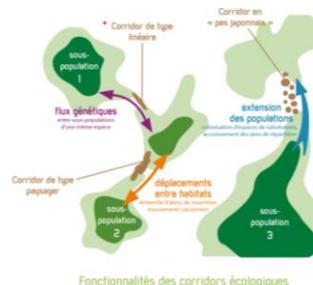
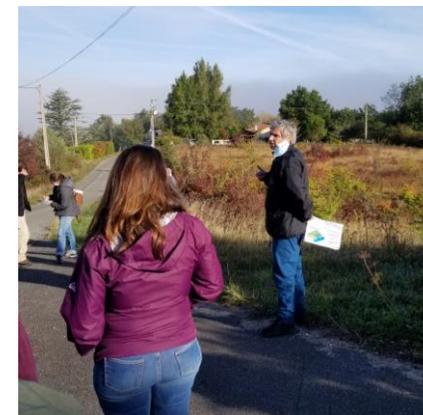
Urbanisation et paysages

PETR Sud Toulousain



Érosion et coulées de boue

**SM Galt et
HGI/ATD**



Site 2 : La roselière de Rieux-Volvestre



Impacts des barrages sur
les cours d'eau,
envasement,
reconstruction d'un milieu
SMGALT



L'espace de mobilité
fonctionnel et admissible
de la Garonne
SAGE Vallée de la Garonne



Les enjeux et les
dispositions sur les Zones
Humides du SAGE,
présentation de la règle 1
SAGE Vallée de la Garonne

Site 3 : Les sites d'exploitations de granulats à Carbonne

Approvisionnement en granulats, activité économique, consommation d'espace

UNICEM, Vicat granulat et PETR Sud Toulousain

Impact sur la ressource en eau quantitatif et qualitatif

SAGE Vallée de la Garonne



Reconstitution des milieux et habitats Vicat granulat et NEO

ORGANISÉ PAR :

ANEB

ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DES BASSINS



Site 4 : La ripisylve de la Louge



Attrait paysager, intérêt
pour la qualité de l'eau,
lutte contre les inondations
SMGALT



Espace de biodiversité et
de circulation des espèces

SMGALT

ORGANISÉ PAR :

ANEB

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS



ANEB

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS



Merci de votre attention

#ColloqueEAU2021

**L'EAU AU COEUR DE L'AMÉNAGEMENT :
UNE STRATÉGIE GAGNANTE !**

SOLUTIONS POUR DES TERRITOIRES URBANISÉS ATTRACTIFS ET RÉSILIENTS

RDV
les 22, 23, 24
septembre
à Toulouse

EAU AU MÉNAGEMENT URBANISME

et milieux humides

CADRE DE VIE PAYSAGE VILLE DURABLE CLIMAT HABITAT

Contact

amenagement@sage-garonne.fr

accueil@atd31.fr

ORGANISÉ PAR :



SOUTIENS & PARTENAIRES DU COLLOQUE NATIONAL :



Les présentations seront mises en ligne sur <https://bassinversant.org/colloque-eau-2021>